

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 MAI 2023

A 20H30

Dates:

Convocation: 11 mai 2023
 Séance: 22 mai 2023
 Affichage: 30 mai 2023

Membres:

- En exercice: 11 - Présents: 8 - Votants: 9

<u>Présents</u>: Mesdames, Hélène DIEVART, Catherine DUMINY et Laure ROUSSEL-MAJOR.

Messieurs Daniel ABET, Bastien DELAPLACE, Gauthier DELARUE, Emeric HEURTAUT et Romaric HESDIN.

<u>Absents excusés</u>: Anne-Claire DEGOUY, Mélanie CHATELLAIN et Romuald RABACHE ayant donné procuration à Romaric HESDIN

Secrétaire de séance : Gauthier DELARUE

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. Décision Modificative N°1

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante concernant le remboursement à la FDE de l'enfouissement des réseaux rue des Tilleuls et rue de l'Hommelet.

Travaux réalisés en 2019 (dossier 06-0229-EF):

Dépense d'investissement Ch 21 – article 2138 : - 55 000 €

Dépense d'investissement Ch 204- article 204182 + 55 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la décision modificative N°1 suivant le détail ci-dessus.



2. Plantation d'arbres fruitier dans les lotissements

France Environnement propose un devis pour la plantation de 15 fruitiers en automne avec arrosage garantie pour 8 434.90 € TTC.

Une demande de subvention auprès du Conseil Départemental sera demandée pour le financement de ces travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des personnes présente, accepte le devis de France Environnement et autorise la maire à signer tous les documents relatifs à ces plantations ainsi que la demande d'aide auprès du Conseil Départemental.

3. Renouvellement des membres des commissions de contrôle de la liste électorale

Les membres des commissions de contrôle sont nommés pour une durée de 3 ans par arrêté préfectoral. Le dernier arrêté en vigueur du 14 décembre 2020 arrivant à échéance, il convient de procéder au renouvellement des membres de ces commissions.

Un conseiller municipal titulaire et un suppléant :

Hélène DIEVART: titulaire

Emeric HEURTAUT : suppléant

Un délégué de l'administration titulaire et un suppléant désigné par le

Préfet:

Daniel TROUILLET: titulaire

Chantal ABET: suppléante

Un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire :

Marie-Claude ZEISLER: titulaire Béatrice BULTEAU: suppléante

4. Fermeture de la route Guignemicourt – Ferrières les 1er et 2 juin

La production « Blogothèque » sollicite l'autorisation de tournage et d'occupation de l'espace public pour le tournage de la série « Bouchon » à paraître sur Arte dans quelques mois. La même équipe avait tourné en 2021, autour de Guignemicourt, un fim pour Canal + sortie en 2022 : « Tout fout le camp ».

Le tournage se déroulera le jeudi 1er juin entre 12h et 20h et le vendredi 2 juin : entre 8h et 19h30. La circulation des voitures et des piétons sera bloquée par des régisseurs positionnés aux différents points de blocage afin d'assurer la sécurité du tournage.



5. Association « Racines d'enfants » L'arbre de la coparentalité

L'association sollicite la commune pour planter un arbre en présence du maire ou d'un conseiller afin de mener cette action au message symbolique de l'arbre, tout comme un enfant a besoin de ses racines pour se développer de façon optimum.

Il faut choisir le lieu de la plantation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des personnes présentes, donne son accord pour la plantation d'un châtaignier sur le terrain de football.

6. Bilan du Salon du Livre Jeunesse

Concernant l'organisation, 16 personnes sont venues aider pour l'installation et le démontage des barnums, 3 barnums nous ont été prêté par la commune de Saleux.

350 bandes dessinées données par « On a marché sur la Bulle » ont été distribuées en matinée aux enfants présents sur le salon.

Le petit Théâtre photographique DECLICS, animé par la compagnie ART TOUT CHAUD a remporté un franc succès tout au long de la journée.

Quinze auteurs étaient présents et satisfaits de la journée.

Beaucoup d'affluence en début de journée et plus calme l'après-midi.

7. Arrêt de l'association « Les Bouts de Choux » et sa conséquence

Suite à de graves difficultés financières, l'association a décidé de fermer le centre à partir du mois de mai et jusqu'à nouvel ordre (mercredis et vacances scolaires).

8. <u>Grand Prix de Guignemicourt « Souvenir Jean-Marc Poret »,</u> dimanche 25 juin organisé par le club cycliste de Salouël

De 8h30 à 17h30 avec restriction de circulation.

Participation financière de la commune : 400 €.



Questions Diverses

- Le devis pour les travaux de réparation et amélioration de la rue des Acacias a été présenté au conseil municipal. Deux remarques :
 - 1. Monsieur Rabache nous explique que la chaussée sera refaite sur 10 cm de profondeur et le devis indique 6cm.
 - 2. Aucune amélioration n'est prévue pour les écoulements des eaux.

Monsieur Abet envisage sur ce dernier point de procéder à un puit comme dans la rue des sapins.

Madame Dievart demande à ce qu'une réunion des habitants concernés par les travaux soit organisée comme cela était fait pour les rues précédentes.

Monsieur le Maire approuve cette démarche.

- Journée porte ouverte le 10 juin de 9h à 12h à l'école de Guignemicourt.
- Madame Roussel-Major évoque la situation du ramassage scolaire d'Ailly sur Somme qui souhaite réduire le parking des bus pour augmenter les places de stationnement des parents. Le financement de ces travaux serait à la charge des communes du regroupement sachant que Vignacourt n'est plus rattaché au collège d'Ailly sur Somme.
- Restauration de la pompe à incendie dans la cour de la mairie.
- Prochain conseil prévu en septembre

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 h 00.

LE MAIRE

Daniel ABE